

Caractéristiques du poste :

Conditions d'accès	
Métier : Technicien bâtiments	Diplôme ou équivalence : Baccalauréat ou niveau IV
Filière concernée : Technique	Cadre d'emploi : Technicien
Emploi repère : Technicien spécialisé	Grade : Technicien, Technicien principal 2ème classe, Technicien principal 1ère classe
Encadrement : ☐ oui ☒ non Nombre de personnes à encadrer :	Encadrant de direction ☐ Encadrant de service ☐ Encadrant de proximité ☐
NBI : ☒ non ☐ oui : nombre de point :	Eligible CTI : ☐ oui ☒ non Dotation EPI : ☒ oui ☐ non
Localisation administrative et géographique	
Adresse de la direction : 6-8- rue de Kerivoal - Quimper	
Lieu d'affectation de l'agent : allée du Petit Paris, LANDERNEAU	Résidence administrative du poste : LANDERNEAU

Descriptif (contexte) du poste

Le Service maintenance des patrimoines est composé de 36 agents répartis dans 4 unités opérationnelles : unité énergies, unité d'intervention, unité travaux nord basée à Landerneau, unité travaux Sud basée à Quimper. Il assure la maintenance des bâtiments, établit la programmation pluriannuelle de travaux pour le patrimoine bâti du Département. Il réalise les études et travaux nécessaires au bon fonctionnement, à l'adaptation à l'usage et à la conservation du parc immobilier.

Sous l'autorité d'un responsable, le Référent technique du patrimoine fait partie des Unités travaux. Il a en charge un portefeuille de bâtiments du Département, principalement regroupés dans un secteur géographique.

Missions :	Activités :
Organiser sa connaissance technique du patrimoine bâti et en être l'interlocuteur technique privilégié	- Evaluer l'état et les besoins d'entretien et rénovations du patrimoine, tout corps d'état. - Intégrer les besoins relatifs aux obligations réglementaires et aux risques sanitaires dans la gestion durable du patrimoine bâti. - Participer aux visites institutionnelles et réglementaires en lien avec le bâtiment (commissions de sécurité...). - Compiler les données (prise en main du bâtiment à la livraison, gestion des demandes d'interventions (tout canal), suivi des travaux réalisés, DOE, ...) pour disposer d'une vision globale de la vie du bâtiment. - Expertiser les problèmes techniques et les désordres, les vulgariser pour les partager, être force de propositions sur les solutions. - Gérer le pré contentieux, puis suivi du contentieux avec l'appui du responsable d'unité, de la Direction et du service juridique pour les opérations de l'UT et en bonne intelligence avec le SOI selon les cas –fin de GPA.
Organiser sa relation avec les utilisateurs et avec les services partenaires	- Assurer un contact régulier et fluide avec les contacts officiels et opérationnels sur site. - Organiser la remontée consolidée des besoins des usagers et des autres intervenants (contrôles techniques réglementaires, énergie, UI...). - Assurer une articulation technique pour préparer des opérations du SOI (données d'entrées, connaissance des sites, échanges sur le programme de l'opération...) et au moment de la phase PRO (avis sur les CCTP). - Assurer la gestion de travaux urgents.
Organiser le déploiement des travaux de grosses réparations (arbitrés annuellement sur la base d'une programmation pluriannuelle)	- Agréger les besoins, les analyser, au besoin le repartager avec les utilisateurs et les formaliser, les estimer financièrement et établir des propositions de priorisation d'opérations. - Être force de proposition sur les solutions proposées, en prenant en compte les paramètres techniques et contraintes, dans un objectif de sobriété économique, écologique et énergétique.
Exécuter le plan de charge annuel : conduire des opérations d'entretien et de travaux	- Piloter et mettre en œuvre les travaux du plan de charge validé et les interventions (travaux GR, maintenance, entretien et opérations spécifiques). - Concevoir et piloter un projet en transversalité avec les interlocuteurs internes DBSG et collectivité, et les interlocuteurs externes. - Concevoir et piloter une opération en respectant le cadre réglementaire. - Analyser les différents choix techniques et modes de gestion d'un projet. - Mettre en œuvre les procédures de la commande publique en lien avec le Service de l'achat public. - Veiller à intégrer toutes les contraintes de sécurité dans les chantiers. - Assurer le suivi administratif et financiers des opérations. - Assurer le suivi technique et la traçabilité des opérations dans les outils mis en place par la direction.

	- Vérifier la bonne réalisation des travaux, au besoin les réceptionner avec PV) avant certification du service fait. - Mettre à jour les différents dossiers techniques. - Être le représentant du Maître d'Ouvrage sur les projets. - Assurer un rôle de maître d'œuvre sur la plupart des opérations de travaux.
Contribuer à la vie du service maintenance des patrimoines et de la DBSG	- Rendre compte à sa hiérarchie de son activité. - Prendre en charge des appels d'offre de travaux : identifier le besoin transversal, assurer l'écriture des pièces techniques, analyser les offres, accompagner et suivre sa mise en œuvre... - Fluidifier l'activité du service et garantir sa continuité et sa réactivité par la prise en charge ponctuelle de travaux en dehors de son secteur. - Assurer le pilotage de projets thématiques multisites. - Partager un travail de veille sur les techniques, les réglementations et les connaissances acquises. - Contribuer à alimenter les réflexions sur les PPI. - Alimenter du retour d'expérience les futurs projets de réhabilitations/constructions. - Participer aux réflexions (procédures, évolutions...) et bilans d'activité du service. - Suivre les formations requises.

Santé sécurité au travail

Chaque agent doit prendre soin de sa santé et veiller à sa sécurité et celle des autres personnes présentes sur le lieu de travail. Il doit respecter les instructions et consignes fixées par son responsable.

Compétences :

		Niveau requis à la prise de poste*	Niveau attendu*
Savoir faire (compétences métier)	Connaissances tous corps d'état en bâtiment.	Niveau : 3	Niveau : 4
	Connaissance réglementaire en matière d'ERP, ERT, code du travail, sécurité incendie, accessibilité, hygiène, coordination SPS, contrôle technique.	Niveau : 3	Niveau : 3
	Réglementation de la commande publique, règles budgétaires et comptables.	Niveau : 2	Niveau : 3
	Maîtrise de la conduite d'opération (loi MOP, technique, administrative et financière).	Niveau : 2	Niveau : 3
	Techniques de la conduite de chantier.	Niveau : 3	Niveau : 4
	Capacités rédactionnelles.	Niveau : 2	Niveau : 3
	Outil informatique : word, excel, outlook, adaptabilité aux logiciels métiers (Grand angle, notilus, horoquartz ...).	Niveau : 2	Niveau : 3
Savoir être (compétences comportementales)	Avoir le sens des responsabilités, de l'esprit d'initiative et de synthèse, Savoir rendre compte et soumettre à l'arbitrage	Niveau : 2	Niveau : 3
	Savoir communiquer, travailler en équipe et être doté d'un sens relationnel affirmé.	Niveau : 3	Niveau : 3
	Savoir anticiper, avoir de la rigueur et de la méthode dans son travail.	Niveau : 2	Niveau : 3
	Être réactif, savoir gérer les priorités et identifier les urgences.	Niveau : 2	Niveau : 3
	Capacité d'adaptation pour échanger et travailler avec des interlocuteurs variés : chefs d'établissement, directeurs, gestionnaires, agents de maintenance, relais de prévention, conducteurs d'opération, collaborateurs de différentes entreprises, dans des contextes parfois tendus.	Niveau : 2	Niveau : 3
Niveau 1 Notions/Débutant		Niveau 2 Travail en semi autonomie/Qualifié	Niveau 3 Maîtrise
			Niveau 4 Expertise

Conditions d'exercice :

Moyens mis à disposition : (préciser les spécificités liées au poste)	Équipement informatique : ordinateur portable, photocopieur-imprimante, téléphone fixe et téléphone portable (data). Véhicule en pool selon les conditions fixées par la collectivité par délibération du 4 décembre 2023, n° CP-2023-12-037.
Exigences du poste :	Permis B obligatoire. Ordre de mission permanent pour les déplacements en Finistère. Participation à un dispositif d'astreinte.
Environnement lié au poste de travail	Situation aux R+1 ou R+2, pas d'ascenseur, certains bureaux partagés, exposition au bruit. Obligation du port des EPI.
Télétravail	☒ oui selon les nécessités de service ☐ non

Pour rappel :

- La fiche de poste est susceptible d'évoluer
- Tout agent est soumis à des droits et obligations (sens du service public, esprit d'équipe, professionnalisme, capacité d'adaptation, devoir de réserve)